Habilitation électrique RECYCLAGE HAUTE TENSION

HABILIT

Recevoir une formation de sécurité adaptée aux travaux à effectuer
Art. R. 4544-9 du code du travail : Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités
Art. R. 4544-10 : Avant de délivrer l'habilitation l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Habilitation électrique : appliquer les prescriptions de sécurité

Public Visé

Tout personnel électricien travaillant en haute tension.

Pré Requis

Ils seront médicalement aptes à la soumission aux risques électriques concernés
Etre agé de plus de 18 ans

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Être capable d'appliquer les prescriptions de sécurité lors de

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en œuvre les prescriptions de sécurité
- Documentation fournie à chacun
- Après analyse du besoin de l'entreprise et contrôle des connaissances théoriques et pratiques, le formateur émet pour chaque participant en fonction des travaux a effectuer un avis relatif au niveau d'habilitation possible : H1, H1V, H2, H2V, H2V Essais, HC,

Parcours pédagogique

Le rôle des intervenants
La consignation du domaine HT
Les travaux hors tension en HT
Les travaux au voisinage de la HT
La classification des installations HT
Conception d'une fiche de manœuvre
Les règles complémentaires de sécurité à mettre en œuvre pour effectuer les travaux sur les installations HT
- Définition des locaux réservés aux électriciens
- Les verrouillages
- Travaux sur poste HT sous enveloppe métallique : compartiments accessibles ou interdits en exploitation normale.

Le remplacement des fusibles HT: déroulement des séquences
Etude de cas
D'après le schéma d'une installation réelle sur le site, consigner un équipement pour y réaliser des travaux d'ordre électrique et non électrique, avec le voisinage d'une autre installation sous tension, en respectant les procédures.
Contrôle des connaissances théoriques/pratiques

Qualification Intervenant·e·s

formateur expert en électricité

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation qualitative en fin de formation effectuée par les participants
Délivrance d'un certificat de contrôle des connaissances, suivi d'un

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

3.50 Heures

Effectif

De 1 à 8 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **220.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com